



Communiqué de presse

Paris, le 16 août 2021

AXA va céder ses activités d'assurance¹ à Singapour pour 0,6 milliard de dollars américains

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord avec HSBC² afin de céder AXA Insurance Pte Ltd (« AXA Singapour »).

Selon cet accord, AXA va céder AXA Singapour pour un montant total en numéraire de 575 millions de dollars américains (ou 487 millions d'euros³).

*« Cette transaction marque une nouvelle étape dans la stratégie de simplification du Groupe AXA » a déclaré **Gordon Watson, Directeur général d'AXA en Asie et en Afrique.** Notre stratégie est aujourd'hui de mettre l'accent sur nos marchés principaux, qui disposent d'une taille critique, un mix d'activité centré sur nos segments cibles et un fort potentiel de croissance. Nous avons en Asie un portefeuille unique d'actifs avec une présence à la fois sur des marchés matures et à fort potentiel, où nous pouvons déployer notre vision, notamment en santé et en prévoyance, pour offrir à nos clients des produits et services à forte valeur ajoutée. »*

« Je tiens à remercier l'équipe dirigeante ainsi que l'ensemble des collaborateurs d'AXA Singapour pour leur forte contribution et leur engagement au fil des années, et nous leur souhaitons un réel succès à l'avenir »

La transaction devrait générer un impact négatif sur le résultat net du Groupe AXA d'environ 160 millions d'euros dans les états financiers 2021.

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre 2021.

¹ Les activités à Singapour relatives à AXA XL, AXA France, AXA Partners, MAXIS et AXA Global Healthcare ne font pas partie du périmètre de la transaction.

² HSBC Insurance (Asia-Pacific) Holdings Ltd, filiale à 100% du groupe Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited.

³ 1 Euro = 1,1800 dollars au 13 août 2021 (Source : Bloomberg).



A propos d'AXA Singapour

AXA Singapour est une compagnie d'assurance proposant des produits en vie et épargne, santé et dommages à près d'un million de clients. La société se classe au 8^{ème} rang⁴ des assureurs vie à Singapour avec 2% de part de marché et au 5^{ème} rang⁵ en dommages avec 4% de part de marché. Elle distribue ses produits principalement à travers un réseau d'agents et des partenariats locaux.

Le chiffre d'affaires IFRS et le résultat opérationnel d'AXA Singapour pour l'année 2020, tels que comptabilisés dans les états financiers du Groupe AXA, étaient de 579 millions d'euros et 20 millions d'euros respectivement.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 153 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 54 pays. En 2020, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 96,7 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 4,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 032 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.48.42
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne : +33.1.40.75.73.07
Mathias Schvallinger : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80
Farah El Mamoune : +33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes : +33.1.40.75.97.24

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats d'AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 5 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (le « Document d'enregistrement universel 2020 ») et à la sous-section « Facteurs de risque » de la partie « Événements significatifs » du rapport financier semestriel d'AXA au 30 juin 2021 (le « Rapport Semestriel 2021 ») (page 11). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

⁴ Source : Life Insurance Association de Singapour - sur la base du volume des affaires nouvelles (APE) en 2020.

⁵ Source : General Insurance Association de Singapour - sur la base des primes brutes souscrites en 2020.